

FUTURALPS

by **thesame**
TECH & INNOVATION

SOLUTIONS POUR UNE
TRANSFORMATION RESPONSABLE

DOSSIER TECHNIQUE

1. CARACTÉRISTIQUES DES STANDS.....	p.2
2. LES QUESTIONS PRATIQUES D'INSTALLATION.....	p.3
3. L'ACCÈS.....	p.4
4. LES SERVICES.....	p.5
5. LES BADGES.....	p.5

Chloé BIGET - Thésame

L'Acropole
86, avenue d'Aix-les-Bains - Seynod
74600 Annecy
Port. : 06 18 68 23 58
Email : cb@thesame-innovation.com

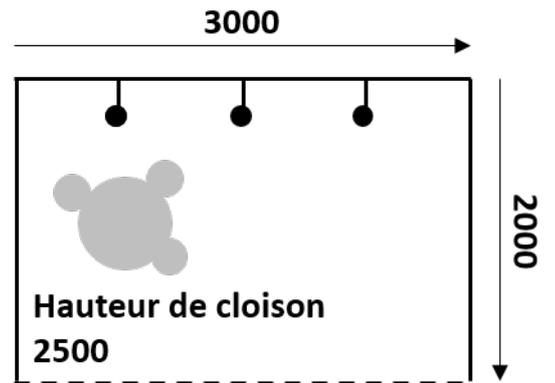
1. CARACTÉRISTIQUES DES STANDS

STANDS en périphérie

- Surface : 6 m²
- Structure en panneaux OSB et blancs
- + Coffret électrique et multiprise 1,5 kw
- + Rail de 3 spots
- + Enseigne avec raison sociale inscrite
- + Connexion wifi

ÉQUIPEMENT :

- 1 table ronde (diam. 70 cm) et 3 chaises

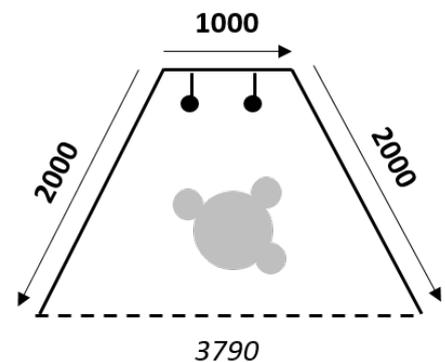


STANDS en ilot

- Surface : environ 6 m²
- Structure en panneaux OSB et blancs
- + Coffret électrique et multiprise 1,5 kw
- + Rail de 3 spots
- + Enseigne avec raison sociale inscrite
- + Connexion wifi

ÉQUIPEMENT :

- 1 table ronde (diam. 70 cm) et 3 chaises



**Hauteur de cloison
2500**



2. LES QUESTIONS PRATIQUES D'INSTALLATION

2.1. L'installation se fera à partir du :

Mercredi 5 juillet 2023 de 15h à 18h30
Jeudi 6 juillet 2023 de 7h à 8h

Le déchargement du matériel doit se faire impérativement par l'arrière du bâtiment.

Prévoir le matériel de manutention pour le déchargement de la marchandise (poste informatique, documentation...).

2.2. Réglementation de l'installation

Le matériel d'exposition doit être conforme aux normes en vigueur, cf. cahier des charges du chargé de sécurité du salon « DULAC Consultant Prévention Incendie ».

Ce dernier devra être rempli et conservé sur le stand le jour du salon.

2.3. Démontage

Le matériel doit être impérativement démonté le jeudi 6 juillet 2023 entre 18h30 et 22h.

2.4. Les horaires

FUTUR'ALPS est ouvert au public :

Jeudi 6 juillet 2023 de 8h à 18h30

2.5. Assurance

Une assurance « *organisateur de salon* » est contractée auprès des assurances du **Cabinet VIGNY DEPIERRE CONSEILS SA**.

Cependant, il vous appartient de **vérifier que votre entreprise possède déjà une assurance individuelle** tous risques qui recouvre tout dégât, perte ou vol de matériels.

2.6. Salon Eco-responsable

Le salon et les organisateurs s'engagent ! Nous comptons également sur vous, exposants !

Cf la charte des exposants à nous retourner signée.

3. L'ACCÈS

3.1. Adresse

ESPACE RENCONTRE

39, route de Thônes
74940 Annecy
Tél. 04 50 10 20 90

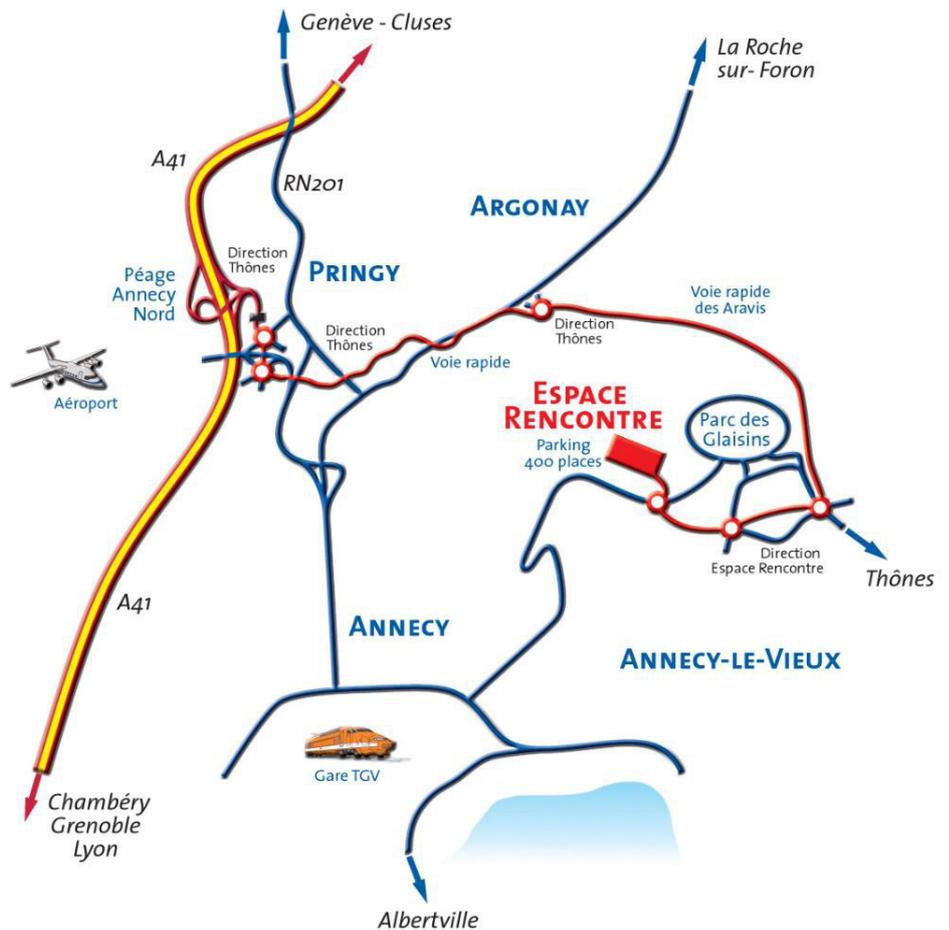


3.2. Coordonnées GPS

Longitude : 45°/55'29 Nord
Latitude : 6°09/29' Est
Lambert : X896301 – Y109930

3.3. Accès

Sortie Autoroute A41
N° 17 (ANNECY NORD)
Direction Thônes, Parc des Glaisins
Direction Espace Rencontre



4. LES SERVICES

4.1. Des conférences ciblées professionnelles

- 5 plénières animées par de grands conférenciers.
- Des évènements et animations en parallèle viennent dynamiser la vie du salon : fresque du numérique, Assemblée Générale de Thésame, atelier RSE, témoignages d'entreprises...

4.2. Communication

- Le programme encarté dans le magazine économique « ECO DES PAYS DE SAVOIE » diffusé à 15 000 exemplaires.
- L'information relayée par les partenaires de l'événement : Réseau Entreprendre Haute-Savoie, Association iDEE, Réseau G.R.E.E.N, Solucir
- Un partenariat fort avec les journaux : Bref Rhône Alpes, ECO des Pays de Savoie, Le messager et le Décolletage.

4.3. Site internet et réseaux sociaux

- Votre enseigne sur le site officiel de la manifestation www.futuralps.com. Merci de nous faire parvenir vos logos en HD.
- Réseaux sociaux @futuralps #Futuralps23



4.4. Wifi

Tous les exposants ont accès au WIFI gratuitement.

4.5. Restauration sur place

Un espace restauration sera installé sur le salon par le restaurantr MAPP.

Il vous sera possible de commander sur place le jeudi 6 juillet 2023.



5. LES BADGES

Inscrivez-vous et imprimez votre badge dans la rubrique « Exposant » - « Pourquoi exposer ? » sur notre site www.futuralps.com

Un porte badge vous sera fourni sur le salon.

Pensez à venir avec votre badge !